



COMMUNE DE CHIGNY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Municipalité de Chigny, se conformant aux dispositions légales suivantes :

- la loi sur les routes, articles 13 et 14
- la loi sur la distribution de l'eau, article 7b

soumet à l'enquête publique le projet suivant établi par le bureau d'ingénieurs EPF/HES BBHN SA, à Morges :

RC67 C-S, en traversée - Route de Morges, Route de Vufflens

- **Aménagements villageois**
- **Remplacement de conduites d'eau potable et de défense incendie**

Le projet est déposé au greffe municipal **du 12 mai au 11 juin 2023** inclusivement, où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Durant cette période, les observations ou oppositions motivées éventuelles peuvent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité ou inscrites sur la feuille d'enquête, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

La Municipalité

Date	Oppositions et observations